

1- FORMAT DES FICHIERS

Nous vous recommandons de privilégier le format pdf, ai, psd ou eps.

2- FORMAT DES DOCUMENTS

Respectez les gabarits. Merci de préparer vos fichiers au format réel (échelle 1).

Si besoin nous pouvons vous fournir un gabarit, pensez à le retirer avant de nous envoyer vos fichiers. Créer un fichier par panneau (sauf porte-clés et numérotations).

3- DÉBORDS ET FONDS PERDUS

Pour tous les documents, merci d'ajouter 6 mm de débord, ainsi qu'une distance de sécurité des textes et des images de 3 mm.

4- RÉOLUTION DES IMAGES

Les visuels doivent avoir une résolution de 300 dpi (pixels/pouce).

5- MODE COLORIMÉTRIQUE

Veuillez nous faire parvenir des fichiers en mode CMJN (Cyan- Magenta- Jaune- Noir).

6- GESTION DES COULEURS

Veuillez vous assurer que le taux d'encrage maximum (somme des valeurs de couleurs CMJN est de 250%) pour les images et les aplats.

7- POLICES

Lors de l'envoi de vos fichiers la vectorisation des polices est indispensable (convertir les textes en courbes).

8- TRANSPARENCES ET OMBRES PORTÉES

Les transparences et les ombres portées doivent être aplaties.

9- NORME PDF

Veuillez vous assurer que vos fichiers sont faits à la norme PDF/X-3.

10- MONTAGE

Pour le montage des porte-clés et des plaques de numérotation de parcelle, la largeur du fichier est de 1270 mm.

Prévoir 10 mm entre chaque panneau.

11- TABLEAU À CLÉS

Pour le montage du tableau à clés, l'utilisation du gabarit est obligatoire.